

Communiqué de Presse

Diot-Siaci Trade Finance apporte son soutien à l'interprofession céréalière Intercéréales avec l'appui de la Direction générale du Trésor, le ministère du Commerce extérieur et de ses assureurs partenaires (Allianz Trade, Atradius, Coface et Groupama)

Paris, le 26 février 2025 – Diot-Siaci Trade Finance (DSTF), pôle assurance-crédit du Groupe Diot-Siaci, leader européen du conseil et du courtage en assurances d'entreprises, conseil de l'interprofession céréalière, soutient l'accord majeur concernant la couverture de l'exportation des céréaliers français vers la Tunisie et l'Égypte.

Un accord crucial au regard du contexte mondial actuel et de la conjoncture dans les secteurs agricoles et agroalimentaires vient d'être signé. Il a nécessité une année de travail entre l'interprofession, le Ministère du Commerce extérieur, les assureurs et la Direction générale du Trésor.

Sa signature officielle a eu lieu le 25 février au Salon international de l'agriculture en présence du Ministre du Commerce extérieur, Laurent Saint-Martin, et du Président d'Intercéréales, Benoît Piétrement. Une séance de signature entre les assureurs et Thomas Brisset, Chef du bureau Règles internationales du commerce et de l'investissement à la Direction générale du Trésor devrait se faire dans les jours qui viennent. Diot-Siaci Trade Finance a été missionné en qualité de conseil par l'interprofession céréalière.

Cet accord représente plus de 150 millions d'euros d'encours sur l'Égypte et la Tunisie, garantis par quatre assureurs-crédit dont Allianz Trade, Atradius, Coface et Groupama. Les exportations feront l'objet d'une réassurance par l'État via BPI Assurance Export.

A cette occasion, étaient réunis Carine Pichon, Directrice générale Europe de l'Ouest de Coface, Laurent Treilhes, Président d'Allianz Trade pour la France, et Bertrand Dedryver, Directeur général de Groupama Assurance-Crédit.

Étaient présents pour cette signature, Raphael Latz (Président de Synacomex) et Philippe Heusele (Président du comité des relations internationales d'Intercereales).

« Les équipes de Diot-Siaci Trade Finance sont fières d'avoir accompagné Intercéréales en tant que Conseil dans le cadre de cet accord majeur », se félicite Philippe Puigventos, Directeur général du pôle Assurance-crédit du Groupe Diot-Siaci.

À propos de Diot-Siaci

Diot-Siaci est un groupe de conseil et de courtage d'assurance et de réassurance leader en Europe, présent notamment en Asie, au Moyen-Orient et en Afrique. Il conçoit et imagine des solutions innovantes sur mesure pour ses clients Grandes Entreprises, ETI, PME-PMI et professionnels aussi bien en assurances de personnes qu'en assurances de biens et de responsabilités. Diot-Siaci dispose d'un actionnariat stable qui lui permet d'accompagner ses clients dans leur transformation en répondant



à leurs besoins sur toute la chaîne de valeur en IARD, Transport, Responsabilité Civile, Protection Sociale et Conseil et Mobilité Internationale, Assurance-crédit, Caution et Financement. Avec plus de 6 000 collaborateurs et un vaste réseau international, le Groupe exerce son activité dans le monde entier et totalise un chiffre d'affaires de plus de 905 M€ en 2023.

En savoir plus sur
www.info.diot-siaci.com

Contact presse

Havas | +33 (0) 6 44 26 51 41
Amélie de Bourbon Parme | Quentin Zimmermann
diot-siaci@havas.com